

D'ËMWELTVERWALTUNG

Am Déngscht vu Mënsch an Ëmwelt

QUALITÉ DE L'AIR À BASCHARAGE

RAPPORT DES MESURAGES DE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂) EFFECTUÉS EN 2017 - 144 AVENUE DE LUXEMBOURG À BASCHARAGE

Mars 2018



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de l'environnement

DIRECTIVE 2008/50/CE - VALEUR LIMITE POUR LE NO₂

La directive européenne 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe exprime les valeurs limites à respecter par polluant ainsi que les obligations à satisfaire en tant qu'Etat membre. Le polluant atmosphérique qui est mesuré à la station de Bascharage est le NO₂ lié à la problématique du trafic routier.

DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Valeurs limites en NO₂ pour la protection de la santé humaine :

- 200 µg/m³ en moyenne horaire, à ne pas dépasser plus de 18 fois par année civile, à respecter à partir du 1er janvier 2010
- 40 µg/m³ en moyenne annuelle à respecter à partir du 1er janvier 2010

CONCENTRATIONS MESURÉES

Dans le cadre de la campagne de mesure « Orientierende verkehrsbezogene Messungen von Stickstoffdioxid (NO₂) an 24 Standorten im Großherzogtum Luxemburg », des mesures par tubes passifs ont été réalisées à Bascharage (132, av. de Luxembourg). La moyenne des concentrations mesurées pour la période du 24/02/2010 au 27/01/2011 était de 58 µg/m³.

D'autres mesurages, toujours par tubes passifs, ont été réalisés en 2015 (04/01 au 05/01/2016). La moyenne trouvée était de 48 µg/m³.

Par la suite, des contacts entre la commune de Käerjeng et l'Administration de l'environnement aboutissaient à un accord afin de mettre en place - fin décembre 2016 - une station de mesure et ainsi de suivre et d'évaluer par la méthode de référence les niveaux en NO₂.

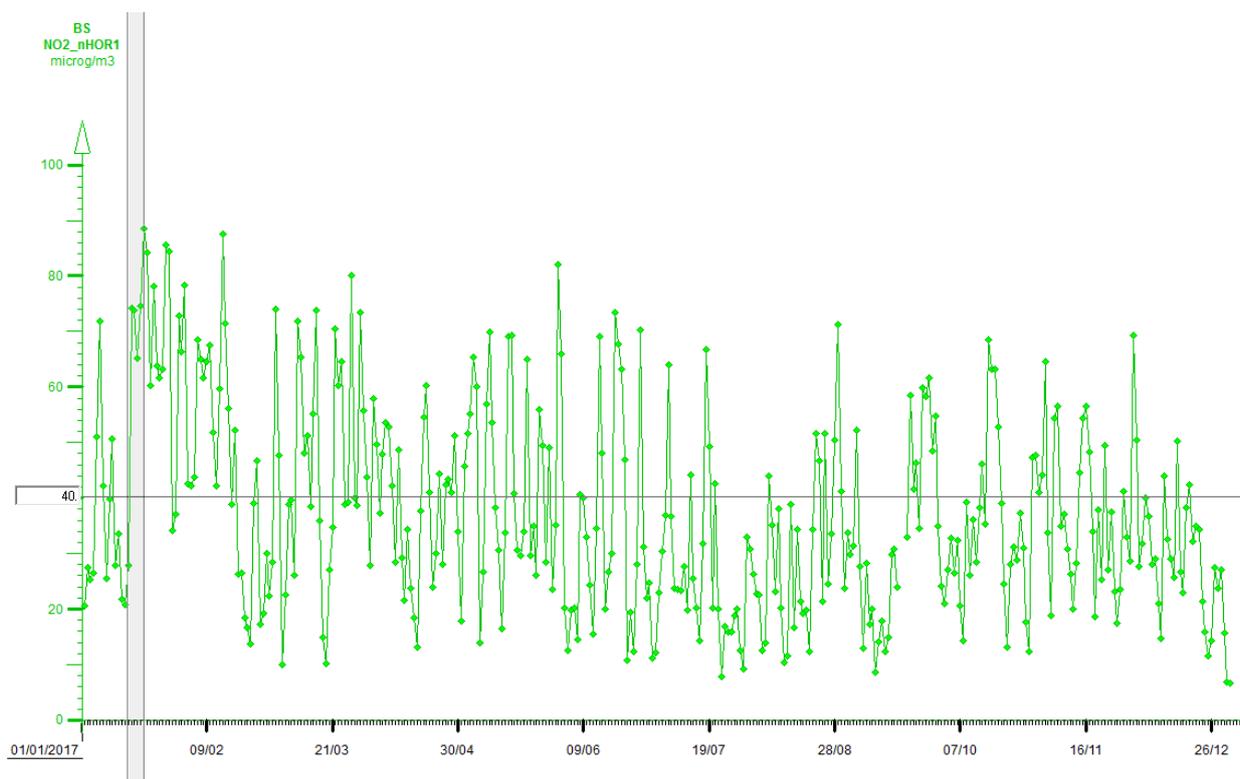
	NO ₂		
	Moyenne mensuelle	Maximum mensuel sur la moyenne horaire	Nombre de dépassements de la moyenne horaire
Valeur limite (2008/50/CE)	(40 µg/m ³ en moyenne annuelle)		200 µg/m ³
Janv-17	52	124	-
Févr-17	47	151	-
Mars-17	45	160	-
Avr-17	39	98	-
Mai-17	42	138	-
Juin-17	36	166	-
Juil-17	27	122	-
Août-17	30	125	-
Sept-17	34	119	-
Oct-17	34	113	-
Nov-17	36	106	-
Déc-17	30	118	-
Moyenne annuelle	38		0

SOURCE : ADMINISTRATION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

En 2017, la moyenne annuelle était de $38 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (pas de dépassement). La première partie de l'année s'est caractérisée par des moyennes mensuelles supérieures à la valeur limite annuelle. On constate ensuite une baisse des valeurs.

En 2017, aucun dépassement du $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire n'a été enregistré (sur 18 dépassements autorisés). Le maximum horaire a été constaté le 1^{er} juin à 19h avec $166 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Cette valeur limite est donc totalement respectée.



MOYENNE JOURNALIÈRE (ANNÉE 2017)

Grâce aux moyennes journalières, on peut constater une importante variabilité inter-journalière (entre $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ et $90 \mu\text{g}/\text{m}^3$). Ceci pourrait s'expliquer par deux phénomènes :

- Malgré le trafic journalier, nous ne sommes pas en milieu urbain à proprement parler. Cela signifie que la charge de fond n'est pas aussi présente que dans les centres urbains.
- La route est orientée Sud-Ouest/Nord-Est et a une largeur de 20 m. Ceci pourrait expliquer que les concentrations chutent dès que la ventilation y est suffisante.

En conclusion, les valeurs limites pour le NO2 sont respectées en 2017. Il est proposé de poursuivre les mesurages par la méthode de référence et d'évaluer avec la commune de Käerjeng les informations disponibles sur les comptages réalisés à l'avenue de Luxembourg.